

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 août 2013

Présents : A. BOULAIN, M. BRIENT, Y. COURET, T. GUILLOT, E. LABASTE, J.P. LAUDINET, R. LARRODE, C. LUX, P. VENDRIOS.

Excusés : A. CHASSEUR, C. CORMIER, F. HOURQUEBIE, P. LAULOM, T. PEYRES

Pouvoirs : A. CHASSEUR à T. GUILLOT, P. LAULOM à A. BOULAIN

Secrétaire de séance : A. BOULAIN

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'ajouter deux nouveaux points à l'ordre du jour :

- Réforme des rythmes scolaires : mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- Proposition d'un particulier de vente ou d'échange de parcelle

- **Approbation compte rendu du 18 juillet 2013**

Adoption à l'unanimité

- **Approbation compte rendu du 14 août 2013**

Adoption à l'unanimité

- **Augmentation temps de travail du personnel communal suite à la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2013**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2013 engendre de nouveaux besoins, notamment la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires, et qu'il y a lieu d'augmenter le temps de travail de quatre agents communaux à temps non complets. Il explique qu'il a obtenu l'accord des agents concernés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe en charge du ménage des bâtiments scolaires de 31 h 34 mn soit (31.57/35^{ème}) à 33 h55mn (soit 33.92/35^{ème}).
- D'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe en charge du ménage des bâtiments scolaires de 20h à 25 h 04 mn (soit 25.07/35^{ème}).
- D'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'Adjoint d'Animation de 1^{ère} classe, responsable de l'accueil périscolaire et des TAP de 20h15mn soit (20.25/35^{ème}) à 21h40 mn (soit 21.66/35^{ème}).
- D'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe en charge de l'accueil périscolaire et des TAP de 16h32mn soit (16.54/35^{ème}) à 20h52mn (soit 20.87/35^{ème}).
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion des Landes.
- De modifier le tableau des effectifs communaux en conséquence.

- **Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2013 il convient de créer un emploi d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 15h45mn par semaine soit 15.75/35^{ème}

L'agent recruté sera chargé de participer aux tâches de restauration pendant la pause méridienne et à l'encadrement des enfants pendant l'accueil périscolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer un emploi d'Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet à compter du 01/11/2013.

FIXE à 15h45mn la durée hebdomadaire de ce poste soit 15.75/35^{ème}. La personne recrutée sera chargée de participer aux tâches de restauration et à l'encadrement des enfants pendant l'accueil périscolaire, La rémunération et la durée de carrière de cet agent seront fixées par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emplois concerné.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer la procédure administrative liée à cette création de poste et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires.

DECIDE de modifier le tableau des effectifs communaux en conséquence.

- **Vote du Budget Annexe « Commerce »**

Point reporté à une réunion ultérieure

- **Réforme des rythmes scolaires : mise en place des Temps d'Activités Périscolaires**

(TAP)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer les différentes conventions de partenariat à venir entre la commune et les intervenants extérieurs (associations ...) relatives à la mise en œuvre d'activités périscolaires.

Adoption à l'unanimité

- **Proposition d'un particulier de vente ou d'échange de parcelle**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition de Monsieur Gagliano de vendre à la commune une partie de sa propriété contiguë au dépôt communal. Il fait part également de sa proposition d'acheter la grange de l'ancienne propriété La Hargou. Après débat, Monsieur le Maire propose de surseoir à toute décision et de soumettre ce point à la prochaine réunion du conseil municipal.

- **Questions et informations diverses**

Point sur le projet commerce : une réunion pour le lancement du chantier est prévue le 5 septembre prochain avec l'architecte et les entreprises retenues.

Travaux Ecole Primaire : mise en réseau imprimante et achat d'un nouveau vidéoprojecteur.

Validation des devis pour un montant total de 1400 € TTC.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande du SESSAD Landes Océan d'utiliser gratuitement la salle Labadie tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30 pour des activités éducatives et thérapeutiques en faveur d'enfants du canton de Peyrehorade.

Accord à l'unanimité

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la demande de la Présidente de l'association des Familles Rurales d'utiliser gracieusement la salle Labadie pour organiser des cours de Tai Chi le mardi matin et le jeudi soir.

Accord à l'unanimité
